



# ***DISTRICT DE L'ARIÈGE DE FOOTBALL***



## **COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE**

Réunion du 10 Octobre 2018

Procès-Verbal n°2 (Sous réserve d'approbation du Comité Directeur)

---

*Saison 2018/2019*

---

**Président** : LEPLAY Gérald

**Présents** : COURTHIEU Patrick  
FONTAINE Jérémy  
GONZALEZ Manuel  
JEANJEAN Didier  
MICHEAU André  
MIQUEL Raymond  
ROUCH Alain  
PEREIRA DA SILVA Jean-Michel

**Excusés** : ACHAARAOUI Mohamed  
LAFFITTE Bernard  
TOURECHE Karim

**Invité** : GONZALEZ Gérard

La séance est ouverte à 18 h 45.

### **Ordres du jour** :

- Courriers
- Informations du président
- Point formation
- Point tutorat
- Point observations
- Questions diverses

## ⇒ Courriers

- Courriers de MM. BISCH et ESCAFFRE informant la Commission de leur souhait d'intégrer la catégorie « Arbitre Assistant » : pris note, leur candidature sera étudiée.
- Courrier de M. POUX, président du F.C. FOIX, concernant la prestation d'un arbitre lors d'une rencontre du club : pris note.
- Courriers de MM. PARLOUER et PUJOL concernant des renseignements administratifs : pris note, réponse a été faite aux intéressés.
- Courrier de Mme. DE DIOS, secrétaire du club F.C. PAYS D'OLMES, concernant une candidature pour la formation initiale arbitrage : pris note, réponse a été faite à l'intéressée.
- Courriers concernant des rapports disciplinaires sur les rencontres mentionnées entre parenthèses :  
M. PEREIRA DA SILVA Georges (E.S. SAINT JEAN DU FALGA / TARASCON F.C.)  
M. SAADNA (A.S. RIEUX DE PELLEPORT / E.N. MAZÈRES)  
M. FONTAINE Jordan (F.C. FOIX III / F.C. LE VERNET)  
M. BAROU (J.A. PAMIERS / LUZENAC A.P. II)  
M. POUILLY (F.C. PAYS D'OLMES / TARASCON F.C.)  
M. SANCHEZ (J.A. PAMIERS / E.N. MAZÈRES de Coupe d'Occitanie et F.C. PAYS D'OLMES / TARASCON F.C.)  
M. GARRO (E.N. MAZÈRES II / VERNAJOUL A.C.)  
M. FONTAINE Jérémy (U.S. LESCURE / F.C. FOIX III)  
MM. GUETTOUCHE et MICHEAU (J.A. PAMIERS / E.N. MAZÈRES de Championnat)  
Pris note.

## ⇒ Informations du président

- ✓ Candidatures de MM. BISCH et ESCAFFRE au titre d'Arbitre Assistant : après un tour de table, celles-ci sont approuvées par l'ensemble de la C.D.A.
- ✓ Invitation du club ÉTOILE SPORTIVE FOSSATOISE à la présentation du « Projet Club 2018-2022 » : la C.D.A. remercie le club pour la démarche, un courrier sera adressé au président du club en ce sens.
- ✓ Mail de M. DALLA PRIA, président de la C.R.A., pour une convocation à la Commission Plénière de Ligue qui se tiendra le 21 Octobre à Castelnaudary : MM. ACHAARAOUI, FONTAINE Jérémy et TOURECHE y représenteront la C.D.A.
- ✓ Commission de Recrutement et de Fidélisation : M. LEPLAY souligne la complexité de la mise en place d'une telle Commission au sein du District ; néanmoins, le recrutement demeure possible, notamment en se concentrant sur la captation d'arbitres U.N.S.S.
- ✓ Réunion U13 animée par M. LABBE : il n'y a pas assez d'arbitres pour pouvoir officier sur les rencontres. Les besoins seront nécessaires au mois de Mars 2019 lors de la 2<sup>ème</sup> phase et pour la finale départementale le 06 Avril 2019.

- ✓ M. HIMIDI a été agressé lors de la rencontre F.C. PAMIERS / BLAGNAC F.C. en U17 R2. M. GONZALEZ Gérard s'inquiète du rôle de la Commission de Discipline dans ce cas de figure. M. MICHEAU l'informe de l'évolution des codes disciplinaires et par la même occasion du fait que les sanctions prises ne puissent en aucun cas être disproportionnées.

M. GONZALEZ Gérard prend la parole et évoque les différents dossiers :

- Incidents graves survenus lors de la rencontre de championnat J.A. PAMIERS / E.N. MAZÈRES : les instances ont reçu un dossier concernant ce match, une réunion de travail est par ailleurs planifiée en ce sens. M. GONZALEZ s'inquiète des nombreuses déviances qui ont lieu depuis le début de la saison (74 dossiers disciplinaires ouverts en 3 journées de championnat). M. LEPLAY l'informe de sa très forte inquiétude sur la répétition de ce type d'évènements mais surtout de leur gravité et rajoute qu'il ne serait plus étonné que les arbitres décident de ne plus vouloir officier sur ce genre de rencontre ou qu'ils décident d'arrêter la rencontre s'ils sentent leur sécurité menacée avant ou durant celle-ci.
- Incidents lors de la rencontre U13 J.A. PAMIERS / F.C. B.A.L.E. : il souligne que cela n'est pas tolérable dans une catégorie comme celle-ci.
- Les feuilles de frais pour la Coupe d'Occitanie sont prêtes.
- La Coupe d'Ariège commencera fin Novembre/début Décembre.
- Mlle. LAUR a été promue au CDOS sur proposition du District.

⇒ **Point formation (MM. ACHAARAOUI et TOURECHE)**

Annulée faute de participants, la session de formation initiale des 22 et 23 Septembre a été remplacée par un stage regroupant les jeunes arbitres et les stagiaires, avec un atelier de mise en situation le matin, un rappel des Lois du Jeu l'après-midi, et un visionnage de match de Régionale 1 sur lequel officiaient les trois formateurs le soir. Les retours des participants ont été positifs, ce dont se félicite la C.D.A.

M. TOURECHE propose d'organiser une session de formation initiale en Janvier 2019, la date restant encore à déterminer. L'information sera communiquée dès à présent, de sorte que les clubs puissent s'organiser en vue de présenter des candidats.

⇒ **Point tutorat (M. PEREIRA DA SILVA Jean-Michel)**

À ce jour, 3 arbitres ont été tutorés, M. BISCH et Mlles. GADAL et LABAT.

Cas de M. ABAD : ses obligations de joueur et ses indisponibilités posent problème au niveau du tutorat et des désignations. Son positionnement doit être clarifié d'ici la fin de l'année civile, faute de quoi le club du F.C. PAMIERS se verra adresser un courrier de la part du président de la C.D.A.

⇒ **Point observations (M. JEANJEAN)**

À ce jour, 4 observations ont été effectuées.

⇒ Questions diverses

M. MICHEAU, représentant des arbitres à la Commission des Litiges et Discipline, rend compte des différents dossiers et informe que désormais la Commission a décidé d'être plus dure en ce qui concerne les sanctions envers les joueurs.

M. JEANJEAN souligne la difficulté de mettre en place des observations en raison du manque d'arbitres mais aussi d'observateurs disponibles.

M. PEREIRA DA SILVA Jean-Michel regrette le manque d'effectif chez les jeunes, ce qui ne lui permet pas de mettre en place le tutorat.

M. LEPLAY souligne le travail de M. COURTHIEU concernant les sanctions appliquées aux arbitres se désistant à la dernière minute.

La séance est levée à 20 h 55.

Le président de la C.D.A.

Gérald LEPLAY

Le secrétaire de la C.D.A.

Jérémy FONTAINE